

Appel à candidature

Résidence Université Côte d'Azur x Villa Arson

En partenariat avec
Documents d'artistes Caraïbes et Amazonies



© George Dupin

Résidence Université Côte d'Azur x Villa Arson

Résidence de création photographique
Janvier à mars 2027

Contexte et introduction

La Villa Arson et Université Côte d'Azur proposent une résidence de création photographique de trois mois à destination d'un ou d'une jeune photographe récemment diplômé-e ou recommandé-e par une structure culturelle ou artistique, et ce en écho à la politique de soutien à la création émergente partagée par les deux institutions.

Financé par le programme de soutien à la création émergente d'Université Côte d'Azur, le dispositif s'inscrit dans une volonté commune de valoriser la jeune création contemporaine et est conçu en articulation à la fois avec la programmation du Centre d'art de la Villa Arson et la saison culturelle 2026-2027 d'Université Côte d'Azur.

À la suite de la présence des photographes Hubert Crabières et Louisa Ben les saisons précédentes, Université Côte d'Azur poursuit ici son exploration du champ de la jeune photographie. Elle s'associe avec le Centre d'art de la Villa Arson dont la prochaine saison thématique (12 novembre 2026 - 4 avril 2027) revêt un caractère exceptionnel avec deux projets d'envergure. Le Centre d'art présentera en effet la première exposition personnelle en France de l'artiste martiniquais Serge Hélénon (commissariat : Marie-Ann Yemsi), tandis qu'une exposition collective consacrée à la collection d'art du poète et philosophe Édouard Glissant sera organisée dans le cadre de son itinérance internationale, en partenariat avec le MACTe (Guadeloupe), l'Institut du Tout-Monde et le Fonds Édouard Glissant (commissariat : Cindy Sissokho & Marie-Ann Yemsi). Ces expositions offrent des points d'appui conceptuels et critiques pour la réflexion du ou de la jeune photographe invité·e, en résonance avec les enjeux esthétiques, politiques et poétiques des œuvres présentées.

La Villa Arson et Université Côte d'Azur proposent cette résidence en partenariat avec Documents d'artistes Caraïbes et Amazonies, qui accompagne la diffusion de cet appel auprès de ses réseaux professionnels. Par son expertise en matière de documentation, de visibilité et d'accompagnement des artistes, Documents d'artiste Caraïbes et Amazonies contribue au rayonnement du dispositif et à son inscription dans des réseaux artistiques élargis, en cohérence avec les enjeux de circulation et de relation qui traversent le projet de résidence.

Nature de la résidence

La résidence Université Côte d'Azur x Villa Arson est une résidence de production photographique d'une durée de trois mois, organisée de janvier à mars 2027 au sein de la Villa Arson à Nice. Elle est destinée à un·e artiste photographe, de moins de 30 ans, vivant et travaillant dans l'espace Caraïbes.

Elle vise à permettre à un ou une jeune artiste photographe de développer un projet de création, en lien avec un contexte artistique, pédagogique et institutionnel. Le projet pourra s'inscrire dans une démarche de recherche de production ou d'expérimentation, en dialogue avec les ressources du lieu, les équipes et la communauté étudiante.

Le ou la résident·e bénéficiera d'un accompagnement par les équipes de la Villa Arson et d'Université Côte d'Azur, ainsi que d'un accès aux ressources techniques et pédagogiques des deux institutions. Des temps de rencontre ou de partage avec la communauté étudiante seront envisagés en fonction du projet développé.

Conditions d'accueil et moyens alloués

- Bourse d'honoraires : 1800 € par mois pendant 3 mois
- Frais de production : enveloppe à définir selon le projet (et ne pouvant dépasser 2500€)
- Logement : mise à disposition d'un logement sur le site de la Villa Arson
- Transport : 1 billet d'avion aller-retour pris en charge pour la résidence
- Accès possible, sous réserve de leur accord, aux ressources techniques et pédagogiques des écoles d'art partenaires

- Accompagnement par les équipes de la Villa Arson, notamment le responsable des résidences, les curatrices des expositions de la saison, l'équipe du centre d'art et de la direction de la culture d'Université Côte d'Azur

Restitution et perspectives

La résidence pourra donner lieu à une restitution publique en lien avec la programmation du centre d'art et/ou sous la forme d'une exposition à la rentrée 2027, dans le cadre de la saison culturelle d'Université Côte d'Azur. Cette exposition pourra constituer une prolongation du travail mené en résidence et une mise en visibilité des recherches et productions développées durant les trois mois.

Calendrier

- Mi-juillet 2026 : publication de l'appel à candidatures par DDA Caraïbes et Amazonies
- 30 août 2026 : date limite de dépôt des dossiers
- Semaine du 7 septembre 2026 : jury de sélection et désignation du ou de la lauréat·e
- Janvier - mars 2027 : résidence à la Villa Arson (3 mois)
- Septembre 2027 : éventuelle exposition ou restitution

Candidature

Le dossier de candidature devra être transmis en format PDF à Université Côte d'Azur, DDA Caraïbes et Amazonies et à la Villa Arson aux adresses suivantes :

unicarts@univ-cotedazur.fr

international@villa-arson.org

infos@ddacaraibesamazonies.org

Il comprendra obligatoirement une note d'intention présentant le projet envisagé, son articulation avec la pratique de l'artiste ainsi que l'ancrage et/ou dialogue avec le territoire d'accueil qu'est la Côte d'Azur, un portfolio représentatif de la démarche artistique ainsi qu'un curriculum vitae.